



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 24
DENOMINATION DE VOIES ET ESPACES PUBLICS

La dénomination des nouvelles voies, espaces et équipements publics est une mission essentielle. En effet elle permet d'inscrire sur le territoire et dans la durée, l'histoire et les mémoires, qui font les identités de notre ville et les archives de demain. A cette fin, la Ville s'est dotée d'une Commission de dénomination des voies et espaces publics.

Sur proposition du Maire après avis de cette Commission, le Conseil municipal de Clermont-Ferrand approuve la dénomination de nouveaux espaces, voiries nouvelles et équipements publics liés, notamment, au développement de nouveaux quartiers.

Dans le cadre des objectifs liés à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, les actions permettant de diffuser une culture de l'égalité et de rendre visible des femmes dans des domaines où elles sont souvent peu visibles sont incontournables.

Ainsi, nommer des rues avec des noms de femmes est un pertinent dans la valorisation de l'apport des femmes dans différents domaines.

A Clermont-Ferrand, nous avons relevé que sur 1298 rues, seules 2,3 % portent le nom d'une femme. Sur les rues portant des noms de personnalités, seules 5,3 % sont des patronymes féminins.

La Commission de dénomination des voies et espaces publics propose donc de dénommer l'esplanade située entre la Scène Nationale et la Piscine Pierre de Coubertin, rue Abbé de l'Épée : « **Esplanade Annette Kellermann** » (1886 - 1975), nageuse, actrice, écrivaine et entrepreneuse australienne.

Afin de lutter contre l'atrophie musculaire due à la poliomyélite, elle pratique la natation et devient une nageuse émérite (entre autre, elle traverse Paris sur la Seine et Londres sur la Tamise), elle fait aussi du plongeon et pratique la natation synchronisée qu'elle contribue à populariser. Féministe, elle a revendiqué le droit de disposer de son corps en contribuant au développement du maillot de bain moderne et aux bienfaits de la pratique sportive pour les femmes. Remarquée par les producteurs d'Hollywood, elle a tourné plusieurs films. Elle a également écrit des livres notamment de remise en forme. Enfin, elle a ouvert une épicerie bio et des instituts de bien-être.

Il vous est demandé d'approuver cette proposition.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **12 MAI 2021**

Le Maire,



Olivier **BIANCHI**